Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste, Un An	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Départ. non-limitrop. et Etranger, port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0.30
Réclames	—	0.60
Faits-divers	—	1.20
Chronique locale	—	3.50

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 7 Janvier 1906

LISTE RÉPUBLICAINE LIBÉRALE

MM.

Alfred DUMONT, maire de Dunkerque, chevalier de la Légion d'Honneur;

Etienne ARNOULD, industriel, adjoint au maire de Merville ;

Le général Joseph JEANNEROD, ancien commandant du 1er Corps d'armée à Lille, grand officier de la Légion d'honneur.

Emile SCRIVE, conseiller général et membre du Comice agricole de Lille.

Alfred DUPONT DRUON, président de la Chambre des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, avocat à la Cour d'appel de Douai.

Henri NAMUR, notaire honoraire, ancien président de la Chambre des Notaires de Valenciennes.

Emile MORAUX, docteur en droit, propriétaire à Cambrai.

Paul JEAN, docteur en médecine à Maubeuge.

L'Élection Sénatoriale

Nous avons donc quatre listes complètes en présence : la liste socialiste dont le fr.·. Delesalle est le seul candidat sérieux, la liste radico-maçonnique composée de cinq francs maçons et trois faux-maçons qui ne seront plus que deux quand M. Evrard-Ellez se sera effacé devant le collectiviste fr.·. Delesalle, la liste progressiste avec M. Lozé en tête et la liste libérale.

Pour qui nos amis, délégués sénatoriaux, devront-ils voter ?

Il ne peut y avoir hésitation pour eux qu'entre les deux dernières listes : la liste progressiste et la liste libérale.

Ces deux listes se valent, répètent chaque jour les journaux du bloc : c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

Tactique cousue de fil blanc, mais gros mensonge.

Il y a sans doute des points communs entre le parti progressiste et le parti libéral.

Tous deux admettent franchement et résolument le fait républicain. Tous deux affirment sincèrement leur volonté de maintenir et de défendre le régime politique que la France s'est donné.

Dire que les uns ou les autres veulent révolutionner le pays, nous ramener à l'ancien régime, changer le gouvernement de la nation, c'est mentir au suffrage universel et outrager des hommes qui n'ont qu'une parole.

S'il y a un parti politique qui veut bouleverser de fond en comble la République et changer notre régime constitutionnel, c'est le parti socialiste dont le rêve est bien plus incompatible avec le maintien de nos libertés publiques que ne le sont toutes ensemble les revendications du parti libéral.

L'avènement du collectivisme ne peut se faire que contre la république constitutionnelle, tandis que nos idées ne triompheront qu'avec elles.

Lors donc que les radicaux affirment qu'ils n'ont pas d'adversaires à gauche ils trompent ou se trompent.

La victoire du collectivisme serait une révolution plus profonde que ne l'a été la Révolution française aussi bien que le renversement de l'Empire.

Donc progressistes et libéraux sont les vrais *conservateurs* de la République que menacent les collectivistes et leurs alliés plus ou moins conscients, les radicaux.

***

Mais où les deux partis se séparent, c'est dans la manière d'envisager l'œuvre législative des vingt dernières années de la République.

Pour les progressistes, dès qu'une loi est votée, il faut la subir, quitte à demander qu'elle soit appliquée avec une sage modération. La loi scolaire, par exemple, et la loi de séparation sont votées, donc il n'y a plus à y revenir.

La loi c'est la loi.

Les libéraux, eux, estiment qu'il n'y a pas de loi intangible. Le pouvoir qui vote une loi a aussi le droit de la changer, et une loi peut toujours être modifiée et perfectionnée dans le sens de la liberté.

Une loi scolaire, par exemple, qui dépouille toute une catégorie de citoyens du droit d'enseigner n'est pas une loi libérale. Si personne ne doit être forcé d'envoyer ses enfants à une école congréganiste, personne, non plus, ne doit en être empêché.

Tout le monde doit avoir la pleine et entière liberté du choix, et si une loi supprime cette liberté, il faut le changer.

Ainsi pensent les libéraux.

Ils pensent que la loi scolaire aussi bien que la loi de Séparation n'est pas plus irrévocable ni plus intangible que la loi sur la marine marchande ou celle qui définit le régime des bouilleurs de cru.

S'ils entendent ne léser aucun droit, ils prétendent aussi ne pas s'incliner devant aucun privilège.

Les progressistes, de leur côté, n'ont pas cette indépendance d'esprit ni cette largeur de vue. Leur culte de la loi va jusqu'au fétichisme de la légalité. Ils se meuvent dans la limite des textes, tandis que nous ne reconnaissons que les limites du droit.

Une loi est une loi, disent-ils. Un droit est un droit, disons-nous.

Ajoutons que sur le terrain démocratique et dans le zèle des réformes ouvrières, les libéraux ont bien plus de hardiesse et montrent bien plus de cœur que les progressistes. Notre esprit est celui de l'Evangile, le leur est emprisonné dans les bornes économiques de la vieille théorie libérale.

Enfin, par dessus tout, le parti libéral reconnaît la place que doit occuper la religion dans la vie d'un peuple. Il sait qu'une nation a des devoirs envers Dieu comme les particuliers, qu'un peuple sans Dieu est mûr pour le servitude, l'anarchie et la mort.

Le parti progressiste, au contraire, au moins dans l'esprit de ses chefs, ignore ces idées et ces soucis, et n'a pas cette clairvoyance.

Il n'est pas contre Dieu comme les sectaires blocards, mais il n'est pas davantage pour Dieu. Se traînant dans le terre-à-terre des intérêts matériels, il n'a pas les larges et vastes horizons de la vérité chrétienne. Il est fermé au souffle puissant et fécond qui émane des sommets de notre foi.

Il veut l'ordre, mais l'ordre matériel seulement. Il compte sur les gendarmes pour l'assurer et dédaigne les principes religieux et moraux sans lesquels les baïonnettes deviennent vite trop courtes.

Voilà les différences.

Elles sont profondes comme un abîme.

Elles font qu'une alliance des libéraux est possible avec les progressistes — puisque les deux partis sont également hostiles aux sectaires — mais qu'une fusion entre eux est impossible.

Si les progressistes voulaient, on pourrait, sur le pied d'une entente, faire une seule liste avec eux avant le jour du scrutin. Mais ce sera difficile à cause précisément de ces divergences.

Il importe donc, dès lors, que tous nos amis les libéraux s'apprêtent à voter et à faire voter pour la liste libérale au premier tour. Pas d'abdication : il faut, pour l'honneur des grands intérêts et des grandes doctrines que nous représentons, qu'ils soient affirmés par une majorité imposante. On verra ensuite ce qu'il y a à faire.

Le mot d'ordre doit être : *pour* nos idées au premier tour, *contre* les sectaires au second tour.

CYR.

LE F.·. MASCURAUD

à la rescousse

On nous affirme que le fr.·. Mascureud qui fut d'un si grand secours à MM. Hayez et Trystram lors de leur élection viendra prochainement présider un grand banquet auquel assisteront tous les candidats du Bloc et leurs états-majors.

Ce haut patronage, en effet, manquerait à la liste des blocards — tous décorés.

On sait, du reste, que la cheville ouvrière du groupe, le fr.·. Deblerre, a assisté lundi au grand banquet Mascureud à Paris.

Il en est même revenu si chaud et si éclairé qu'il en rendit compte le soir même dans un article lyrique, débordant d'enthousiasme et ruisselant de gratitude.

On prétend cependant que quelques malins du bloc préféreraient que le réclamier Mascureud reste tranquille à Paris et s'y emploie à laver son linge en famille.

Attendons.

CARRETTE & COMPAGNIE

Le *Travailleur* en publiant la liste des candidats socialistes, fait remarquer, sans grand enthousiasme d'ailleurs, que « les élections sénatoriales seront, cette fois encore, l'occasion aux socialistes de s'affirmer, d'obliger les radicaux à compter avec le Parti socialiste s'ils étaient tentés de passer outre. »

Mais, certainement, pauvres socios, les radicaux ne sont pas seulement tentés de passer outre, mais ils succombent avec infiniment de plaisir à cette tentation, et toutes vos menaces les laissent absolument froids.

Vous n'imaginez pas, par hasard, que M. Trystram, de Dunkerque, que M. Hayez, d'Aniche, que M. Eliez Evrard, de Berlaimont, que M. Putié, d'Haubourdin, et les autres sacrifieront quelqu'un d'entre eux sur l'autel du capital pour admettre des leurs rangs Ghesquière, Rassal, Sella ou même Mélin.

Non, vous êtes bons tout au plus pour tirer à l'Carrette, et même, entre nous, si vous croyez « les amener tout au moins à tenir compte des réformes sociales qui viendront au Sénat » vous pouvez vous fouiller.

Même ça, vous ne l'aurez pas, ni du M. Gérard, ni de Maxime Lecomte, ni de Bersez.

Sur la question de propriété, qui différencie nettement, vous le dites vous-même, le Parti socialiste de toutes les fractions politiques de la Bourgeoisie, je vous défie bien de vous mettre d'accord avec les grosses têtes du Radicalisme.

Ces Messieurs ont le sac, et ils ne partageront pas avec vous leurs revenus, leurs bénéfices ou leurs rentes : Vous pouvez en être sûrs.

Des promesses, des flatteries, tant que vous en voudrez ; ça ne leur coûte pas.

Une place à côté d'eux ? Ah non !

M. Paul JEAN

docteur en médecine à Maubeuge

Républicain libéral, de la bonne école, actif, intelligent, énergique et dévoué, a conquis rapidement la sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

En contact journalier, depuis près de vingt ans, avec les ouvriers des diverses industries, les apprécie, connaît leurs besoins.

Membre de sociétés de secours mutuels, président de section de la Dotation de la Jeunesse de France.

S'est toujours beaucoup intéressé aux œuvres sociales et démocratiques.

Jouit d'une grande popularité dans la ville et le canton de Maubeuge.

ECHOS

L'ÉCHÉANCE DU 31 DÉCEMBRE

On nous demande si les banques vont présenter, le samedi 30 décembre, les effets payables le 31 décembre, et si elles peuvent en exiger le paiement ce jour-là.

Renseignements pris, la loi, récemment votée, prescrivant que, si l'échéance tombe un dimanche ou un jour férié, les effets devront être présentés le lendemain, dans le cas qui nous occupe, les effets ne seront présentés que le 2 janvier.

NOUVELLES MILITAIRES

Sont nommés en grade de sous-lieutenant d'infanterie dans le territoriale :

Au 2e régiment, M. Level, sergent-major au corps.

Au 49e rég., M. Devise, adjudant au 6e.

BANDES POUR CARTES DE VISITE

Chacun peut se demander aux bureaux de le *Croix du Nord*. Prix : 0,05 l'une. Le surplus sera versé à la caisse *pour la lutte*.

GAZETTE du NORD

On annonce le mort :

— A **LALLAING,** de **Mme Pannelle,** née **Zéphirine Delezenne,** épouse de M. Pannelle, secrétaire de mairie, décédée mercredi, à l'âge de 66 ans.

Ses funérailles ont eu lieu, hier matin, à 11 h., en l'église de Lallaing.

Nous recommandons aux prières l'âme de la défunte et offrons à sa famille nos chrétiennes condoléances.

— De **MOUVAUX** nous apprenons le prochain mariage de **M. Omer Debleck,** maître cordier, conseiller municipal, président de la société d'Anciens Militaires « le Drapeau » et de l'œuvre des Vieux-Mésages, avec **Mlle Amélie Smith,** de **TOURCOING.**

Cartes, Visites, Etrennes

En raison du deuil de l'Eglise de France, M. le Doyen et MM. les Vicaires de St-Eloi d'Hem-Roubaix ont décidé qu'ils ne feraient ni ne recevraient aucune visite à l'occasion de la nouvelle année. Ils demandent qu'on ne leur envoie pas de cartes ; ils n'en enverront pas eux-mêmes et ne répondront pas à celles qui leur seront adressées.

A cause de la Fête de Noël, la « Croix » ne paraîtra pas demain.

Mardi, les Comités recevront le même nombre de « Croix » que les autres jours.

NE L'OUBLIEZ PAS

Nous rappelons que le BULLETIN IMMOBILIER de *La Croix du Nord* paraît les mercredis et samedis en dernière page du journal.

L'insertion ne coûte qu'un franc, et à forfait pour un mois, cinq francs.

Nos lecteurs ont l'avantage tout en payant au prix très modique, de profiter de la publicité d'un organe des plus répandus, et ont, par le fait même, le certitude de trouver ce qu'ils demandent.

ROUBAIX

Un incendie

RUE DE LA PERCHE

13.000 Francs de dégâts

Le feu a éclaté, samedi soir, vers 8 heures moins le quart, au numéro 24 de la rue de la Perche, habité par M. Georges Verbaeghe, chef de fabrication chez M. Emile Eloy.

M. et Mme Verbaeghe avaient quitté leur domicile depuis une demi-heure, quand des voisins eurent l'attention attirée par une fumée épaisse sortant de le chambre de derrière du premier étage.

Ils tentèrent de pénétrer à l'intérieur, mais toutes les portes et volets étaient fermés. MM. Eugène Lecomte, rue de l'Epeule, cour Lepers, 6, Emile Delvar, sergent des sapeurs-pompiers, Henri Segard, conseiller prud'homme, et l'agent Meirhaeghe passèrent dans la cour de le maison voisine, habitée par M. Latreille, directeur de la Voirie municipale, montèrent sur une arrière-cuisine et, de là, à l'aide d'une échelle, parvinrent à la fenêtre de la chambre où se trouvait le foyer de l'incendie.

En brisant un carreau de vitre, ils purent ouvrir, et, faisant le chaîne, commencèrent à inonder la chambre.

Il était temps. Toute la pièce déjà était en flammes et quelques instants plus tard le bâtiment entier eût flambé.

Quand, vers 8 h. 05, les pompiers avertis arrivèrent rue de la Perche, tout danger avait disparu, grâce à l'activité des dévoués sauveteurs.

Si peu qu'ait duré ce commencement d'incendie, dont on n'a pu encore déterminer la cause, M. et Mme Verbaeghe n'avaient pas allumé de feu depuis longtemps, les dégâts n'en ont pas moins été assez importants.

Un placard dans lequel l'incendie a pris naissance, contenait une grande quantité d'habits presque neufs. Les meubles de la pièce et les tapisseries sont très détériorées. En outre, les boiseries d'une chambre voisine ont beaucoup souffert de la chaleur intense qui se dégageait du foyer.

M. Verbaeghe estime que les pertes s'élèvent à 5.000 fr. pour l'immeuble et à 8.000 fr. pour le mobilier et les vêtements.

M. Delteil, commissaire de police du IIe arrondissement, a immédiatement ouvert une enquête. Remarqué la présence de M. Désiré Segard, conseiller municipal.

Une conférence du docteur Lancry à l'Institut Populaire. — Dimanche prochain, à 4 h. 1/2, M. le docteur Lancry parlera, à l'I. P., 71, rue Descartes, sur *La santé de l'ouvrier et le jardin.* Le conférencier est un des fondateurs de la *Ligue du Coin de terre* ; c'est un *terrianiste* de la première heure qui, par d'inlassables campagnes, a contribué pour sa large part, à côté de son vieil ami, l'abbé Lemire, à populariser dans notre pays la « retour à la terre » et le « bien de famille. » Praticien très distingué, il a fait connaître, dans le monde médical, les bienfaits de l'Œuvre des Jardins et les récents Congrès internationaux des Jardins ouvriers et de la Tuberculose ont mis en relief son intéressante et féconde propagande.

On peut donc prévoir une très nombreuse affluence, dimanche prochain, à l'Institut Populaire. Les détenteurs de jardins y sont bien attendus, tout spécialement convités. Après la conférence, un concert organisé grâce au dévoué concours de l'excellente Fanfare des Arts et de la Section dramatique de l'I. P. terminera de la plus agréable façon, cette belle réunion.

Comme de coutume, l'entrée est libre et gratuite ; on peut retenir ses places à l'avance, moyennant 0,25 cent. chez la concierge de l'I. P., 71, rue Descartes.

Ecole nationale des Arts Industriels. — M. Victor Champiar, administrateur de notre Ecole nationale, vient de recevoir de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, la lettre suivante :

Je suis heureux de vous faire connaître que le jury de l'Exposition des Ecoles départementales des Beaux-Arts et d'Art appliqué a décerné à l'Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix le 1er prix dans la section de l'Enseignement général et des Arts appliqués. En outre, cette Ecole a obtenu une 2e mention dans la section Enseignement général et Beaux-Arts.

Je vous adresse toutes mes félicitations et je vous annonce qu'une médaille de vermeil vous sera envoyée prochainement.

D'autre part, j'ai attribué à l'Ecole de Roubaix une des médailles de vermeil offerte par l'Union centrale des Arts décoratifs.

Signé : DUJARDIN-BEAUMETZ.

23 Décembre 1905.

Union syndicale des Vrais Travailleurs de l'Industrie Textile. — Siège chez M. Depauw, 6, rue Saint-Pierre.

Dimanche 24 décembre, de midi à 1 heure. Délégués : MM. H. Desseyn et H. Dedecker.

A la Roubaisienne. — L'assemblée générale des membres votants aura lieu mardi 26 décembre, à 8 h. 1/2 très précises, chez Bruno Dejonghe. Ordre du jour : Renouvellement du Comité. Présence indispensable.

Soirée récréative. — Les jeunes filles de la réunion dominicale de la paroisse du T.-S. Rédempteur donneront, lundi 25, jour de le Noël, une représentation du beau drame *Procès de la Reine.*

La séance, qui promet d'être un succès, commencera à 5 h. 1/2 précises.

Société de secours mutuels Saint-Joseph. — *Fête des pupilles.* — Un groupe de jeunes gens dévoués organise pour le jour de Noël une fête réservée aux membres de la section des papillons et à leur famille.

Cette fête qui comprendre séance de projections, conférence et tombola aura lieu à six heures, dans le salle des fêtes du Syndicat mixte, 22, rue de la Paix. Les beaux et nombreux lots dus à la générosité du Bureau syndical et de Messieurs les Industriels syndiqués seront exposés au siège syndical dès aujourd'hui à midi.

Les pupilles recevront à leur entrée dans le salle un souvenir portant un numéro leur permettant de participer à la tombola. Ceux qui n'auraient pas reçu leur invitation pourront le faire prendre ce matin, de 10 heures à 11 heures et de midi à 1 h. 1/2, 22, rue de la Paix, ou le jour de Noël, avant la séance. Les jeunes ouvriers de l'industrie textile âgés de 12 à 16 ans, pourraient se faire inscrire aux heures indiquées ci-dessus. Droit d'entrée, 50 cent.; cotisation, 0,15 par semaine (0,10 dans une trentaine d'établissements syndiqués). Secours de maladie, indemnités pour accidents industriels, dots, retraites, indemnités funéraires.

Syndicat Ouvrier de l'Industrie Roubaisienne. — Le Conseil du Syndicat Ouvrier de l'Industrie Roubaisienne se réunira, aujourd'hui, à 11 h. 1/2 précises, rue de la Paix, 22. Ordre du jour : Caisse du chômage ; rapport du secrétaire.

Syndicat Mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Réunions du dimanche 24 décembre 1905, au Siège Syndical, 22, rue de la Paix, à Roubaix : A 11 h. 1/2, Conseil Syndical ; Ordre du jour : Admissions définitives dans le Syndicat. — A 6 heures, Assemblée amicale mensuelle de la Section des Décorés et Médaillés du Syndicat Mixte.

Orfèvrerie. Fantaisies artistiques. — Grand choix d'objets pour cadeaux. Madame KESSLER, 26, rue de la Gare, Roubaix.

La collision des tramways. — Les ouvriers de le Compagnie des Tramways ont achevé le déblaiement de le voie pendant la nuit de vendredi à samedi.

Dès le matin, la circulation était redevenue normale.

L'enquête a été continuée, durant toute la journée de samedi, par M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement. De nombreux témoins ont été entendus.

Des témoignages recueillis, il résulte bien que l'accident a eu pour causes celles que nous avons données hier matin. Le wattman J.-B. Lemaire avait serré ses freins à temps, mais le train ne s'était pas arrêté, par suite du mauvais fonctionnement du sablier.

Tous les blessés sont dans un état satisfaisant.

3, rue St Georges, Roubaix. — *A la Petite Jeannette* : Actuellement et jusqu'au 31 courant *Vente Réclame.* Grands rabais sur tous les articles confectionnés de la saison d'hiver.

Les accidents du travail. — An Peignage de l'Epeule, le peigneur Emile Trentesseaux, 35 ans, à Wattrelos, rue Mazure, 40, blessure à l'annulaire droit. 30 jours de repos ; docteur Lepers.

— Chez M. Spender-Vandamme, le domestique Alphonse Desberghe, 36 ans, r. de l'Epeule, cour Heanebo, contusion à la jambe gauche. 15 jours de repos.

— Chez MM. Hannart frères, la forgeron Pierre Uyttenhove, 41 ans, rue de Mulhouse, à Croix, plaie à la jambe gauche en tombant. Repos de 15 jours ; docteur Godefroy.

— Chez M. César Duyck, le fondeur Arthur Vanpevenage, 28 ans, rue Charles-Quint, à Croix, brûlures multiples à l'abdomen et à la jambe gauche. 15 jours de repos.

— Chez MM. Emile Roussel et fils, Cyrille Catteeuw, 36 ans, teinturier, rue Guizot, à Croix, contusions au thorax et au bras gauche. Repos de 20 jours ; docteur Lepers.

— Chez M. Amédée Prouvost, filateur, la bambrocheuse Rosalie Verbaeghe, de Wattrelos, violentes contusions en tombant.

Une série de chutes. — M. Charles Vercouter, 63 ans, rue du Chemin-de-Fer, 41, vendredi soir, vers 10 heures, est tombé dans l'escalier de son logement. Il s'est fracturé une côte et l'avant-bras gauche. Il porte, en outre, de multiples contusions et une plaie au front. M. le docteur Ballenghien lui a donné des soins.

— Mme Julie Kermelekbrugge, 52 ans, ménagère, rue Fabert, cour Depelchin, est également tombée dans l'escalier de son habitation. Elle a reçu les soins de M. le docteur Dubar qui a constaté une fracture de la clavicule gauche.

— M. Jules Leplat, 47 ans, demeurant au boulevard de Metz, cour Willems, est tombé sur le chaussée, samedi, vers 1 h., en face du son habitation. Il s'est luxé la hanche droite et a reçu les soins de M. le docteur Monteigne.

Les trois blessés ont été admis à l'Hôtel-Dieu.

Pianos de tous facteurs. Vente de confiance chez Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Découverte d'un noyé. — M. Ferdinand Duhamel, 54 ans, tisserand, rue de l'Epeule, cour Lampe, 6, était sorti de l'hôpital le 21 décembre ; il y était resté trois mois en traitement, souffrant de rhumatisme et de phtisie. Incomplètement guéri, il n'avait plus l'espoir de reprendre son travail.

Sa femme, qui travaillait dehors, était venue samedi vers 3 heures, lui demander s'il ne désirait rien. Sur sa réponse négative, elle regagne son ouvrage.

Une heure plus tard, elle revint. Son mari n'était plus à sa place ordinaire. Elle gagne la chambre voisine et l'y trouve pendu le long du mur.

Aux cris de Mme Duhamel, un gendarme qui passait coupa la corde. On appela le docteur Lepers qui ne put que constater le décès.

M. Duhamel laisse quatre enfants. Son corps a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Les vols dans les magasins. — Nous avons relaté, jeudi, un vol de foulards et de cravates commis à l'étalage de Mlle Emma Vanschoorisse, rue Chapelle-Carrette, 35.

Le coupable a été arrêté samedi matin par les agents Souffleet et Carrette. C'est un nommé Augustin Gouve, 19 ans, apprêteur, rue du Fontenoy, 112.

Une bicyclette a été dérobée vendredi soir, vers cinq heures et demie, au préjudice de M. Paul Eucher, entrepreneur, rue Louis-Dupire, 14. La machine porte la marque « Gaillon » et le n° 512 sous le pédalier ; jantes en bois, cadre émail vert ; roue libre ; frein sur jantes ; pédalier américain avec tiges triangulaires.

Les vols sur les voitures. — Pendant que M. Théophile Roentrasst, 31 ans, dome-tique chez M. Charles Wagnon, marchand de margarine à Boudoes, servait un client vendredi soir, un individu a enlevé de sa voiture un panier contenant 10 kilos de margarine d'une valeur de 12 fr.

Arrestation pour vol. — Achille Vandenberghe, 19 ans, né à Huisle (Belgique), sans domicile fixe, a été arrêté, samedi matin, place de la Liberté, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Carré de Malberg, juge d'instruction.

Cet individu, qui est inculpé de vol, a été transféré à Lille, à une heure. Il est également expulsé depuis 1896.

Tentative de cambriolage. — Les agents Potier et Demestère ont mis en fuite, hier soir, vers onze heures et demie, deux individus qui venaient de fracturer la porte d'entrée de l'estaminet Methilde Vanackère, 23, rue Monge.

Un estaminet cambriolé. — Des individus se sont introduits, vendredi soir, vers 10 heures, dans l'estaminet de Mme Deridder, rue Monge, 23, et ont dérobé dix mètres de tuyaux en étain, valant 38 francs environ. Ils ont également fracturé le compteur à gaz, qui contenait un franc dix centimes. Mme Deridder était absente quand le vol a été commis.

Bris de clôture. — Jean Bignos, 24 ans, tisserand, rue de la Redoute, 37, et Triphon Cannie, 26 ans, tisserand, rue Chapelle-Carrette, 33, ont été arrêtés pour bris de clôture chez Mme Jeanne Suanne, cabaretière, rue Chapelle-Carrette, 94.

Une plainte pour violences. — Un propriétaire de Lys-lez Lannoy, M. Loreys, rue Faidherbe, a porté plainte, samedi après-midi, à M. Lâché, commissaire de police du 1er arrondissement, contre M. Salembier, receveur municipal, qu'il accuse de lui avoir porté des coups dans son bureau de la rue des Lignes.

M. Loreys a déclaré que M. Salembier se serait livré à ces violences parce que le propriétaire avait écrit au maire une lettre où il se plaignait de certaines mesures employées par le service des contributions.

M. Salembier a été formellement, devant le magistrat, avoir frappé M. Loreys, accusant, au contraire, ce dernier de l'avoir insulté.

Trouvailles. — L'agent Labins a trouvé une montre en argent et un trousseau de trois clefs.

— M. Corvalain, rue de l'Alma, 151, a trouvé un sein émaillé et un pot en porcelaine.

Etat-civil de Roubaix

NOEL : Crèches, Bûches, Sabots en Chocolat Thomas, 5, r. du Priez, LILLE

du 23 décembre

Naissances. — Seymoud Desboenets, rue d'Alsace, 23. — Pierre Michiels, rue Rollin prolongée, 15.

Décès. — Maria Boyart, 56 ans, sans profession, place de la Justice, 13. — Maria Bart, 2 mois, rue Blanchemaille. — Honorine Raick, 1 an, rue de la Banque, cour Bataille, 1. — Emile Ménard, 1 mois, rue Turgot, 104 bis.

Mariages. — Florentin Carels, rattacheur, rue de Tourcoing, cité Devogela, 13, et Germaine Deleporte, soigneuse, rue de Tourcoing, 48. — Arthur Kints, peigneur, rue Wagram, 10, et Suzanne Rademen, ménagère, rue Rollin, 43. — Carlos Soyez, apprêteur, boulevard de Strasbourg, 242, et Marie Séguin, culottière, boulevard de Strasbourg. — Arthur Descamps, mécanicien, rue de Tourcoing, 157, et Hélène Swinvert, rue Jacquart, 4. — Florimond Florin, journalier, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 6, et Léontine Fiselle, couturière, rue des Fleurs, cour Desrousseaux. — Julien Bracq, teinturier, rue Pierre-de-Roubaix, 50, et Eugénie Lemaire, tricoteuse, rue Pierre-de-Roubaix.

FOWLER & LEDURE English Tailors

LILLE — 92, rue Nationale — LILLE

WATTRELOS

Un commencement de grève chez Leclercq-Dupire. — Dans l'après-midi de vendredi, un incident d'atelier est survenu à l'important établissement de M. Leclercq Dupire : un groupe d'ouvriers délégués par les tisserands, faisant l'article des carreaux, se sont présentés au directeur pour demander une augmentation de salaire, en basant leur réclamation sur la difficulté d'arriver à gagner leur journée.

Le directeur a pris note des doléances des ouvriers et a promis d'en référer à son patron ; un délai a été fixé jusque hier, à 10 heures du matin.

Les délégués des ouvriers ont eu une entrevue avec M. Leclercq Dupire qui a consenti une augmentation de 20 0/0 sur quelques articles et les autres ont été laissés au même taux.

Les délégués se sont retirés et une réu-

FEUILLETON N° 29

L'AME DE ROLAND

par François BATTANCHON

— Mourir à cet âge, c'est été vraiment monstrueux ! fit Ludovic en essuyant une larme du revers de sa main.

— Par Dieu, hâtons-nous ! supplia Jacques avec effroi. N'entendez-vous pas ces coups qui résonnent sourdement à travers les murailles ? c'est votre bûcher que l'on dresse, Gillette. Dans quelques instants le signal sera donné. Comment échapperons-nous à la bande de Richard ?...

Ce sage conseil mit fin à l'extrême agitation des fugitifs.

La porte rouge fut ouverte, et les trois hommes descendirent rapidement la pente de la colline, s'abritant derrière les rocs qui émergeaient du sol comme autant de masses noirâtres, marchant bon train autour de la jeune fille dont la vaillance était revenue.

Et, les rumeurs du château s'étaient au loin, derniers échos de l'horrible tragédie que préparait le sire d'Aubépin.

Après une course où il leur avait fallu accomplir mille détours afin d'éviter une rencontre suspecte — le châtelain obligeant ses soudards à parcourir les alentours de son domaine à toute heure de jour et de nuit — ils arrivèrent à Sauveterre sans encombre.

Les infortunés habitants de ce village tant éprouvé ne dormaient pas.

De même qu'après le massacre de l'église la veillée des morts se faisait.

Et les fugitifs purent entendre de douloureux sanglots éclater autour d'eux, dans l'ombre endeuillée des maisons, et des chiens aboyer lugubrement à la lune, dont le croissant brillait au milieu des ténèbres.

Accélérant leur marche, ils parvinrent au logis du Guillaume, heurtèrent précipitamment la porte, et, terrassés par la violence de leur émotion, demeurèrent sans idées, attendant que le vieillard leur ouvrît.

— Qui va là ? fit Guillaume Le Huic.

A ces mots, Gillette ne put se contenir.

— Père, s'écria-t-elle avec un intraduisible accent, c'est moi !.. C'est Gillette !.. Ouvrez !..

Il est des scènes que la plume se refuse à décrire. Les paroles restent vaines, les phrases impuissantes, en face de certains tableaux où le cœur atteint les sublimes sommets de l'éloquence, où des êtres se croyant séparés à jamais et se retrouvant à l'improviste, élèvent leurs pensées à des hauteurs telles, que l'âme seule les peut traduire...

Anne et Guillaume riaient et pleuraient tout à la fois.

Ils ne pouvaient croire à leur bonheur.

Anne, que le désespoir avait clouée sur sa couche, en proie à de violents accès de fièvre, se dressait éperdue...

— Gillette, ma fille chérie ! disait-elle. Dieu soit loué, tu m'es rendue !... Je n'espérais plus ! Laisse-moi te regarder, te presser sur mon cœur... Oui, c'est toi... c'est bien toi... c'est bien ton doux visage... C'est bien la mignonne que j'ai nourrie de mon lait, que j'ai tendrement bercée, et qui me souriait comme doivent sourire les anges ! Gillette !... Gillette !... Ma fille !... On ne nous séparera plus maintenant !... Qui donc oserait enlever un enfant à sa mère ?...

Et ses bras tremblants s'enlaçaient autour de la jeune fille, l'attiraient contre ses lèvres, et le logis retentissait du longs baisers d'amour...

Puis, c'était Guillaume qui, à son tour, l'arrachait de l'étreinte maternelle et la dévorait de caresses.

— J'allais partir !... J'allais tenter l'impossible pour arriver jusqu'à toi, te délivrer ou partager ton sort, quel qu'il fût !.. Je souffrais trop !

Et ses cheveux blancs se mêlaient à la sombre toison de Gillette...

Et leurs yeux parlaient l'ineffable langage du cœur, tandis que leurs mains s'unissaient, frémissantes...

Roland et ses compagnons, immobiles et muets, contemplaient cette scène familiale et leurs regards humides témoignaient du trouble qui les avait saisis.

Le jeune homme sentait d'étranges pensées agiter son cerveau.

Il lui semblait qu'il faisait partie de cette paisible demeure, que sa place se trouvait entre Gillette et les deux vieillards, que là était son bonheur, son avenir, sa vie...

Jamais le sire d'Aubépin n'avait eu, pour lui, cette expansive affection, ces élans de tendresse, ces caresses, ces baisers, ces étreintes, tous ces témoignages d'amour paternel dont les époux Le Huic se montraient si prodigues envers leur enfant.

Ses jeunes années s'étaient déroulées entre les froides murailles du château ancestral, sous la tutelle d'un homme dont le caractère s'accordait peu avec le sien.

Le temps avait fui, terne, maussade, sans espérance et sans joie.

Et maintenant, une lumière venait d'apparaître : Gillette, la jeune et vaillante fille des champs, plus belle et plus digne d'être aimée que la plus belle des reines.

Déjà, une affinité secrète existait entre eux, du jour où sa poitrine avait senti les palpitations de ce cœur innocent, du jour où dans l'éblouissement de son chaste amour il avait deviné qu'une aube nouvelle allait bientôt se lever, déchirant le voile qui enveloppait son intelligence.

Gillette surgissait dans sa vie pour le guider vers le bien, vers le juste, et le soustraire à la néfaste influence qu'il subissait, malgré lui, chaque jour, à toute heure, au milieu de coreligionnaires fanatiques qui cherchaient à l'entraîner aux pires excès d'une guerre abominable, inhumaine, réprouvée par sa conscience.

Roland se demandait si Dieu n'avait pas placé, à dessein, cette enfant sur sa route, si sa destinée n'était pas indissolublement liée à celle de Gillette.

Et sans regarde ne pouvaient se détacher du groupe entrelacé qui se livrait aux transports les plus ardents...

— Père, dit enfin la jeune fille en désignant les trois hommes, voici ceux qui m'ont sauvée !...

Guillaume Le Huic fit un pas, et, d'une voix tremblante.

— Pardonnez-moi ! dit-il. Le bonheur rend ingrat. Sire Roland, toute ma vie en échange de ce que vous avez fait !... Et vous, continua-t-il en s'adressant aux deux soldats, soyez bénis ! Si votre religion diffère de la nôtre, Celui qui est là-haut sait lire dans vos cœurs !... Soyez bénis pour votre bonne action !...

Ses mains rugueuses serraient celles de Jacques et de Ludovic qui, trop émus pour répondre, cherchaient à se dérober tous deux.

Et Gillette, lisant dans les yeux de son père le désir de connaître les détails de sa fuite :

— Je vous conterai tout ! dit-elle. N'oubliez pas qu'un nouveau et terrible danger nous menace !... Le sire d'Aubépin se vengera !...

— N'ayez crainte, Gillette, fit Roland avec une farouche énergie, je serai toujours là !

— Je sais, répondit-elle en lui souriant. Mais la Vierge qui, par deux fois, m'a protégée, me protégera encore. C'est elle qui nous délivrera du péril huguenot !

Tombant à genoux devant le lit d'Anne le Huic, elle joignit les mains, et les trois protestants purent entendre bruire les lèvres de la jeune fille, comme une eau claire et limpide, tombant goutte à goutte dans le silence du logis.

Et, lorsque Gillette se releva, Jacques et Ludovic frissonnaient, comme pénétrés d'un trouble mystérieux.

D'un brusque mouvement, ils s'arrachèrent à cette impression et se dirigèrent vers la porte.

— Adieu, dirent-ils, et soyez heureux ainsi que vous le méritez !...

— Ne partez pas ! s'écria Guillaume.

— Il le faut ! répondit Jacques. Notre tâche est accomplie. Un plus long séjour nous serait funaste.

— Où voulez-vous aller ?... demande Roland. Vous ne comptez pas retourner au château ?...

— Notre dessein est de fuir le pays au plus vite. Dans quelques heures, nous serons loin, et si Dieu le veut, notre épée ne sortira du fourreau que pour une cause digne de nous !...

Le temps presseit.

Malgré les instances de la famille Le Huic, les deux hommes quittèrent cette modeste demeure, emportant avec eux le doux souvenir de Gillette.

(A suivre)

CHOCOLAT D'ALIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabriqué par les R.P. TRAPPISTES, à Aiguebelle (Drôme)

Dépôt : J. GINAUD, 74, Rue Nationale, LILLE